

CONCEPT DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION AUX DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

La croissance des télécommunications / TIC, en particulier dans les pays en développement, a été exponentielle ces dernières années. La croissance des équipements électriques et électroniques et de leurs périphériques, ainsi que la mise à jour continue de la technologie, ont généré une croissance significative des déchets des télécommunications / TIC.

En 2018, en réponse au défi mondial des déchets électroniques, les États membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) se sont mis d'accord sur deux objectifs lors de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union:

- 1.) Augmenter le taux global de recyclage des déchets électroniques à 30%
- 2.) Augmenter le pourcentage de pays ayant une législation sur les déchets électroniques à 50%

Compte tenu des progrès technologiques, de la croissance exponentielle des terminaux de télécommunications / TIC et du taux de rotation élevé qui en résulte, il est nécessaire de prendre des mesures pour éviter une catastrophe environnementale dans les pays en développement. Cela impliquera la conception d'un cadre réglementaire adéquat et de politiques pour résoudre ce problème.

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (Buenos Aires, 2017), qui s'est tenue du 9 au 20 octobre 2017 à Buenos Aires, en Argentine, sur le thème "Objectifs de développement durable des TIC" (ICT④SDG),

Reconnaissant,

a) que les télécommunications / technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un outil essentiel pour la mise en œuvre de la vision du Sommet mondial pour la société de l'information (SMSI) au-delà de 2015, approuvée par la résolution 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), et facteur clé du développement social, environnemental, culturel et économique; et par conséquent d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des objectifs énoncés dans la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies: «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030»;

b) que le changement technologique et les opportunités nouvelles et innovantes offertes par les télécommunications / TIC devraient s'accompagner de décisions ambitieuses et de mesures visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la protection de notre planète, autant de domaines essentiels pour progrès de l'humanité;

Il est maintenant clair que le monde se transforme de plus en plus en un monde numérique à mesure que le secteur des TIC évolue avec des innovations technologiques continues. Conséquence de cette innovation technologique et de la volonté des consommateurs d'acquérir les derniers équipements TIC du marché, les cycles de vie des équipements électriques et électroniques se raccourcissent, entraînant une génération élevée de déchets électroniques (e-déchets). De nombreux appareils utilisés finissent dans les pays les moins avancés et finissent par devenir des déchets électroniques. La plupart des PMA, dont beaucoup se trouvent en Afrique, ne disposent pas d'une législation suffisante en ce qui concerne les déchets générés par les déchets électroniques, électriques et informatiques, et la plupart ont des systèmes d'application faibles.

Une gestion inadéquate des TIC et des déchets peut avoir des conséquences néfastes étant donné que les déchets électroniques contiennent des composants et des substances dangereuses qui peuvent être

potentiellement nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Dans de nombreux pays européens, des réglementations ont été introduites pour empêcher le dépôt de déchets électroniques dans des décharges en raison de ses implications. Cependant, il existe très peu de pratiques, voire aucune, pour prévenir et gérer les déchets électroniques dans de nombreux pays africains. L'absence de réglementations, de technologies et d'infrastructures, associée à une sensibilisation très limitée à la gestion des déchets électroniques, sont parmi les défis auxquels les pays sont actuellement confrontés.

Conscients de cette préoccupation, les pays africains doivent passer en revue; la situation actuelle en matière de déchets électroniques dans la région, les niveaux de sensibilisation concernant les déchets électroniques et les quantités estimées de déchets électroniques générés. Cela contribuerait à une gestion efficace des déchets électroniques alors que le monde se dirige vers la transformation numérique.